

LE MAGAZINE DE

La Société de Saint-Vincent de Paul - Conseil National du Canada

Volume 34 no. 1 • Printemps 2006

AGA 2006

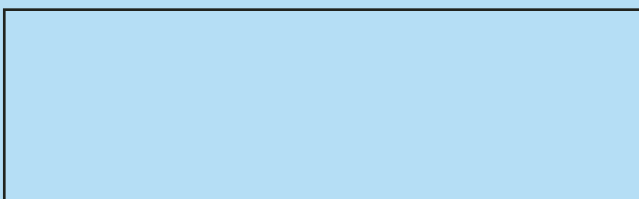


AGA 2006

Vincenpaul-Canada

« SUR CETTE PIERRE... »

Adresse de retour:
Conseil national Canada
1247 place Kilborn
Ottawa ON
K1H 6K9



SOMMAIRE - MESSAGES.....	2
LE COIN DU PRÉSIDENT.....	3-4-5-6
RÉFLEXION.....	7
CONSEIL EN ACTION.....	8
LOGEMENT AU CANADA.....	9
INTERNATIONAL - ASIE.....	10-11-12
ÉLECTION CONSEIL NATIONAL.....	13
MISSION ÉVANGÉLISATRICE.....	13
AGA 2006 - PROGRAMME.....	14
AGA 2006 - ATELIERS & INVITATION.....	15
AGA 2006 - INSCRIPTION.....	16-17

LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE PAUL

CONSEIL NATIONAL DU CANADA

MISSION

La Société de Saint-Vincent de Paul est une organisation laïque catholique qui a pour mission de :

Vivre le message de l'Évangile en servant le Christ dans les pauvres avec amour, respect, justice et joie.

VALEURS

La mission de la Société de Saint-Vincent de Paul signifie que, en tant que Vincentiens, nous

- voyons le Christ dans la personne qui souffre;
- formons une famille;
- avons un contact personnel avec les pauvres;
- aidons de toutes les façons possible.

Publication officielle de la Société de
St-Vincent de Paul - Canada • Dépôt légal
Bibliothèque nationale ISSN0703 6477 •
Agreement no. 1751697

Fait avec la collaboration de : Ghislaine DuNord,
Nicole Schryburt et John Grocholski
Éditeur : Jean-Noël Cormier
Conception graphique : Josée Laforest
Impression : The Daily News

La Société de Saint-Vincent de Paul
Conseil National du Canada
1247 Place Kilborn
Ottawa, Ontario K1H 6K9
Courriel : ncc-cnc@ssvp.ca
Tél. : (613) 738-1118 • Fax : (613) 738-4789

Afin d'aider votre Conseil National, nous vous prions de porter attention aux recommandations suivantes :

Nom d'une conférence ou d'un conseil

Il y a près de 1000 conférences et conseils au Canada, tous s'identifiant comme la « Société de Saint-Vincent de Paul ». Par contre, chacun d'eux est un groupe distinct. Il est donc important de bien identifier tous vos documents, ainsi que vos chèques afin qu'ils portent le nom complet de la conférence ou du conseil. Un chèque reçu au Conseil national, portant simplement la mention « Société de Saint-Vincent de Paul » est difficilement attribué à la bonne conférence ou au bon conseil.

Numéros d'identification chez Revenu Canada

Les conférences et conseils ayant un numéro d'enregistrement auprès de Revenu Canada doivent toujours bien identifier leurs documents et leurs chèques. Le numéro d'enregistrement doit être inscrit au complet, car les quatre derniers chiffres identifient le conseil ou la conférence. Le Conseil national a le premier numéro, celui se terminant par 0001. Ainsi tous les chèques et documents envoyés à Revenu Canada sans identification complète sont attribués au compte du Conseil national.

Merci de votre collaboration,

Nicole Schryburt et Judith Poitevien
Adjointes administratives,
Conseil national

MESSAGE IMPORTANT À L'INTENTION DE TOUS LES VINCENTIENS ET VINCENTIENNES

À compter du 1er janvier 2005, tous les reçus émis par les organismes de bienfaisance enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada doivent faire mention du nom « Agence du revenu du Canada » ainsi que l'adresse du site Web gouvernemental www.cra-arc.gc.ca/bienfaisance. Si vos reçus ne contiennent pas cette information, il est acceptable de l'ajouter par d'autres moyens que l'impression habituellement requise (p. ex. : vignette autocollante, timbre, écrit à la main). L'Agence du revenu du Canada acceptera les reçus qui ne contiennent pas cette nouvelle information en 2005. Toutefois, l'ARC s'attend à ce que tous les organismes de bienfaisance enregistrés ajoutent cette nouvelle information à leurs reçus à partir du 1er janvier 2006.

Germain Souigny, trésorier, Conseil national



Pendant que j'écris cet article, j'écoute les résultats de l'élection fédérale canadienne du 23 janvier. En tant qu'organisme de charité, nous ne pouvons prendre part à des activités de nature « politique », mais en tant qu'individus, nous avons le droit et le devoir d'exprimer notre opinion, en votant quand il y a lieu à l'échelle municipale, provinciale et fédérale. Nous avons aussi le droit de poser des questions aux candidats de nos circonscriptions avant, pendant et après les élections, et ainsi intervenir en faveur de ceux que nous servons. Les politiques relatives à des questions comme le logement à prix abordable et les enjeux internationaux comme l'engagement du Canada en Haïti demeurent des préoccupations bien réelles pour les Vincentiens. De plus, nous pouvons nous faire entendre à l'échelle nationale en adhérant à divers groupes, tel « Abolissons la pauvreté » qui est très efficace dans la défense des droits des pauvres, ou en participant à Développement et Paix dans nos paroisses et en appuyant leur campagne annuelle qui vise à assurer l'approvisionnement en eau potable à tous les pays sous-développés.

Élection au Conseil national

En juin prochain, lors de l'AGA de St. John's, je vais célébrer ma

cinquième année à titre de président national, ce qui signifie qu'il est temps de débiter le processus d'élection du prochain président, qui sera le 14^e président national. Tout comme nous l'avons fait lors de la dernière élection, les candidats au poste de président seront présentés à l'assemblée générale de St. John's, où ils auront l'occasion de s'adresser aux délégués et d'élaborer devant eux le plan d'action qu'ils prévoient pour la Société s'ils sont élus. L'ancienne présidente Ellen Schryburt a été nommée présidente du comité d'élection et elle fera parvenir l'appel de mise en candidature à tous les membres de droit d'ici un mois ou deux. Je vous demande de prier pour ceux qui accepteront de devenir candidats et d'encourager vos confrères Vincentiens que vous jugez aptes à remplir les fonctions de la présidence.

Règle nationale

Le Comité de la Règle national se réunira en février pour réviser le premier projet de la nouvelle Règle nationale. À ce point, j'aimerais remercier tous les membres du Comité de la Règle et plus particulièrement Jacquelyne Lord, présidente de la Conférence SSVP de La Pocatière, Québec, qui a généreusement accepté de colliger tous les projets individuels pour en faire un seul et unique document. Le

Comité juge qu'il est important que tout le document de la Règle soit rédigé par une seule personne pour en assurer l'homogénéité et en faciliter la lecture. Une fois que le projet initial aura été révisé par le Comité, il sera acheminé aux membres de droit qui seront invités à le réviser à leur tour et à faire leurs commentaires. Le processus de soumission des modifications sera le même que celui mis en place par le Conseil Général International lors de la rédaction de sa propre Règle, en 2003. Des formulaires de modification seront envoyés avec le projet de Règle, lequel comprendra une section destinée à l'identification des phrases ou passages à être modifiés, une autre section pour l'inscription des modifications proposées et finalement, une section où l'on pourra expliquer les motifs de la demande de modification. Les modifications proposées seront révisées par le Comité et un second projet sera rédigé. Ce deuxième projet sera présenté à l'assemblée générale le vendredi 23 juin et les membres en voteront l'adoption le samedi, lors de la rencontre statutaire à St. John's.



L'épinglette du président

De nombreux Vincentiens servent la cause de la Société de façon exemplaire, sans

Mot du président - Michael Burke

nécessairement être reconnus de façon particulière par leur communauté, pendant que d'autres Vincentiens sont très visibles de par leurs fonctions à titre de présidents de conseil régional, provincial ou central au sein de la Société. Je pense entre autres à des gens comme Tony LaPierre (décédé l'an dernier), qui a été une force motrice extraordinaire dans la Société de la région Atlantique et qui a été responsable de l'expansion de la Société dans les années 1960 et 1970. Dans le but de reconnaître certaines de ces personnes, j'ai eu l'idée de créer une épinglette spéciale qui leur sera offerte en gage de notre appréciation et en reconnaissance de leur service envers la Société et spécialement (ce qui est le plus important) de leur dévouement auprès des personnes que nous servons. Je vous encourage à nous soumettre le nom de gens que vous connaissez qui selon vous ont contribué à la Société de façon significative en tant que constructeurs, administrateurs ou simple travailleurs Vincentiens (le cœur de la Société) dans le service aux pauvres.

Filtrage

Tel que mentionné dans des numéros précédents du Vincentien, le Comité exécutif national a mis sur pied les Directives de filtrage et de devoir de diligence qui seront présentées à l'assemblée générale annuelle 2006 à St. John's. J'inclus ici, pour votre

information, un article paru récemment dans *The Ottawa Citizen*, à titre d'exemple des réactions typiques rencontrées dans la collectivité face à la notion de filtrage. Comme vous le constaterez, ces réactions ne sont pas loin de ressembler à celles que nous avons nous-mêmes observées. L'article en question nous offre toutefois une vision élargie de la situation qui prévaut dans la société d'aujourd'hui, laquelle porte aussi à réflexion.

*Bob Rupert,
The Ottawa Citizen
Édition du dimanche,
15 janvier 2006*

L'audit d'un nouveau programme qui vise à détecter la présence d'individus prédateurs parmi les bénévoles oeuvrant dans les paroisses, a démontré qu'une attention particulière doit être portée aux bénévoles « à haut risque » qui ont des relations avec les enfants ou les personnes âgées. Cet audit, mené à Ottawa, est le premier test effectué sur un programme de filtrage mis en place dans les diocèses de l'Est de l'Ontario. En 2002, la Conférence des évêques catholiques de l'Ontario a demandé à ses paroisses de vérifier scrupuleusement les antécédents des bénévoles désireux de travailler avec les enfants ou les personnes âgées, ou qui souhaitent manipuler des fonds appartenant à la paroisse. Ce contrôle inclut une

vérification du casier judiciaire. L'archidiocèse d'Ottawa a récemment complété l'audit des pratiques de filtrage à la paroisse Saint-Augustin de Baseline Road. Mgr Len Lunney affirme que les résultats obtenus à Saint-Augustin suggèrent que la paroisse connaît maintenant beaucoup mieux ses bénévoles et sait où ils peuvent être utiles ou non. Le curé de Saint-Augustin, Vincent Pereira, mentionne que l'audit de la pratique démontre qu'une attention particulière doit être portée aux bénévoles « à haut risque », soit ceux qui travaillent avec les enfants et les personnes âgées. Le révérend Pereira souligne que le filtrage a déjà sauvé son église d'un prédateur venu d'une autre province, qui s'est presque immédiatement retrouvé dans une position de bénévolat « à haut risque ». « Nous l'avons repéré avant que cela ne devienne sérieux » nous dit-il, après que certains paroissiens ont commencé à avoir des doutes. « Je l'ai fait venir dans mon bureau et lui ai posé de nombreuses questions. Je me suis rendu compte qu'il avait des intentions cachées et mon cœur s'est mis à débattre. J'étais sidéré. C'était une sorte d'escroc. Nous ne permettrons pas à cet homme d'œuvrer à quelque niveau que ce soit, pas même pour allumer une chandelle. » Le révérend Pereira a refusé de préciser ce qui a soulevé des doutes chez les paroissiens et la police n'a pas été alertée. Le concept du filtrage a pris nais-

sance il y a sept ans après qu'une série de scandales à l'échelle nationale a mené le ministère ontarien de la Citoyenneté, de la Culture et des Loisirs à se joindre à Bénévoles Canada, dans le cadre de l'initiative ontarienne de filtrage. Des groupes à vocation sportive, religieuse et d'aide domestique ont formé un consortium. Dans un projet de brochure sur le filtrage publié à la fin de 1999, les paroisses sont invitées à ne pas mâcher leurs mots : « En tant que gens de foi, nous tendons la main à ceux qui sont dans le besoin. (...) Certaines personnes pourraient croire que rien de terrible ne peut survenir ici. Pourtant, des choses terribles se produisent, et elles surviennent dans des congrégations en tout point semblables à la nôtre. Nous ne pouvons fermer les yeux devant les faits. Les pédophiles sont à l'affût des milieux où ils peuvent facilement avoir accès aux enfants. Les prédateurs abusifs se fraient un chemin jusqu'aux personnes frêles et indigentes. » Les directives ont été publiées six mois plus tard dans un langage plutôt tempéré : « Un certain nombre d'individus profitent d'organismes qui font preuve de laxisme dans leur processus de filtrage ou qui n'en ont carrément pas. Ces individus obtiennent ainsi l'accès à des personnes vulnérables; ils gagnent leur confiance et leur causent, de même qu'à leur famille, un tort irréparable. » Les directives recommandent la mise en place de « mesures de filtrage

strictes, appropriées, cohérentes et continues. »

L'archidiocèse d'Ottawa, dans l'Est de l'Ontario (392 635 paroissiens), et les diocèses de Cornwall-Alexandria (55 570) et de Kingston (116 845) se sont depuis conformés aux directives.

Mgr Lunney admet que la pilule a été dure à avaler à Ottawa. « Il y a eu beaucoup d'inquiétude au début » dit-il. « Nous avons toujours cru tout savoir sur tout le monde, mais ce n'était pas le cas, bien sûr. Les temps ont changé. » Le révérend Pereira affirme que l'Église a été « lente » à reconnaître le besoin de filtrage parce que les Catholiques « font naturellement confiance aux gens ». Il ajoute cependant que ce surplus de confiance a mené à des incidents fâcheux et que « le filtrage est absolument nécessaire. » Il a admis que la mise en place des mesures de filtrage a « offusqué » plus d'un bénévole. « Ils se demandaient où nous aboutirions avec cela. » Toutefois, dit-il, même dans mon cas, je dois passer par la même procédure. « Je dois me soumettre à une vérification de dossier judiciaire et obtenir une carte d'identification pour pouvoir œuvrer auprès des paroissiens dans les campus Civic et Queensway de l'Hôpital d'Ottawa. » Mgr Lunney affirme que la plupart des bénévoles, y compris les plus âgés qui étaient particulièrement froissés, en sont éventuellement venus à de meil-

leurs sentiments. Il ajoute que le problème était en partie de nature sémantique. « Les gens détestent le mot 'filtrage' » dit-il. Ottawa et certains autres archidiocèses ont donc rejeté le programme 'Faites le premier pas' initialement proposé et l'ont rebaptisé « Apostolat responsable ». Helen Lambertus, enseignante à la retraite et paroissienne de Saint-Augustin depuis 40 ans affirme qu'elle a été « surprise et même plutôt éberluée » lorsque le filtrage a été annoncé. « Les bénévoles disaient : 'Si vous nous faisiez confiance hier, pourquoi ne nous faites-vous pas confiance aujourd'hui?' Mais nous ne comprenions pas le concept. Nous avons commencé à réaliser que de nos jours, cela fait partie de la réalité. » Dans le diocèse de Kingston, on a présenté le concept en utilisant un langage rassurant : « Certains bénévoles dévoués et attentionnés (...) peuvent se sentir humiliés ou offensés de devoir se soumettre à un processus qui, croient-ils, ne devrait pas les concerner. Il est important de se rappeler que ce n'est pas la personne, mais bien le poste occupé qui détermine la nécessité d'un processus de filtrage. » Monique Marchand, responsable du Bureau de la gestion du risque du diocèse, a souligné que les doutes de la plupart des bénévoles se sont dissipés une fois que le processus a été entamé. Elle mentionne toutefois que l'une des paroisses a rencontré de l'opposition de la part d'une famille dévouée qui soute-

Mot du président - Michael Burke

naît que : « Si vous ne nous faites pas confiance après tout ce temps, cela nous insulte. » Le filtrage est particulièrement délicat dans le diocèse de Cornwall-Alexandria. Une commission d'enquête provinciale étudie actuellement des allégations voulant que Cornwall soit depuis longtemps un foyer d'abus sexuels, perpétrés sur des adolescents par des leaders de la communauté, des bénévoles et des membres du clergé. Des directives datant d'août 2005 sur la façon dont le diocèse devrait gérer les allégations d'abus sexuel impliquant des membres du clergé ont donné lieu à la mise en place d'un comité permanent chargé d'étudier « chacune des plaintes » et de prévenir l'évêque Paul-André Durocher « dans le cas où il y a un motif raisonnable et probable de croire qu'une faute a été commise (...) et ce, dans le cadre d'un processus diligent, raisonnable et juste. » Néanmoins, plusieurs paroissiens sont encore réticents ou incapables d'accepter que des pommes pourries puissent se dissimuler parmi les paroissiens bénévoles. À l'église Saint-Jean, à Perth, il y a quelques semaines, l'avocat Doug James, membre du nouveau comité de filtrage de la paroisse, a tenté de rassurer la congrégation. « Cela ne veut pas dire que la paroisse ne fait plus confiance à ses membres et à ses bénévoles. Elle démontre simplement sa volonté d'être transparente dans toutes ses activités. »

© *The Ottawa Citizen* 2006

Membres de droit et AGA

Au moment où la préparation de la 35e assemblée générale annuelle bat son plein, j'aimerais inciter tous les membres de droit à inscrire à leur agenda une visite à St-John's, Terre-Neuve, du 21 au 24 juin 2006. En tant que membres de droit, vous avez pour responsabilité d'approuver le budget du Conseil national et de voter sur les propositions mises de l'avant lors de la tenue de l'assemblée. Si vous êtes de ceux qui n'ont pas assisté à la dernière assemblée, je vous encourage à prendre le temps de réfléchir à votre rôle au sein de la Société et à planifier votre participation à l'assemblée de 2006 à St. John's, Terre-Neuve. Lorsque vous avez été élu comme président de Conseil et membre de droit, vous avez accepté de vous acquitter de vos devoirs en tant que membre de droit, devoirs qui comprennent entre autres la participation à l'AGA. Si vous ne pouvez participer à l'AGA, nous vous demandons de nommer un remplaçant, pour faire en sorte que votre Conseil soit représenté. Votre présence et votre participation sont très importantes.

Paix

Michael Burke
Président,
Conseil national du Canada

IMPORTANT

Veillez prendre note que le
Conseil national
a une nouvelle adresse :

**La Société de
Saint-Vincent de Paul
Conseil national du
Canada
1247, place Kilborn
Ottawa ON K1H 6K9**

**Tel : 613 738-1118
Fax : 613 738 4789**

**Courriel :
ncc-cnc.ssvp@bellnet.ca**

À l'avenir, toute correspondance avec le Conseil national de la Société de Saint-Vincent de Paul du Canada devra être envoyée à cette adresse.

Que ce soit pour rejoindre un membre du Conseil national, pour faire parvenir un article pour la revue Vincenpaul, pour commander des objets, payer votre abonnement au Vincenpaul, pour faire parvenir votre contribution pour le jumelage, ou tout autre sujet qui relève du Conseil national.

MERCI.

VIVRE LE MOMENT

Quelques semaines avant Noël, ma voiture Cutlass, achetée en 1992, subit des problèmes de transmission. Comme je ne voulais pas faire l'achat d'une nouvelle voiture tout de suite, j'ai opté à faire installer une transmission re-conditionnée. Tout fut bien. En effet je voulais prendre le temps de regarder le marché avant de faire un achat. Au moment d'écrire ce petit message, je viens de vivre un moment spécial. Ce midi, une connaissance de longue date, une Sœur de la Charité qui était autrefois une collègue de travail, vint pour le dîner. Je l'ai conduit à un restaurant du coin et après nous sommes revenues au presbytère afin que je puisse lui montrer l'église et le bureau.

Elle était venue par autobus et j'ai suggéré de la reconduire chez elle. Nous avons embarqué dans le Cutlass, et du coup un vacarme se fit entendre. Je découvris que la suspension arrière était tombée. Ce qui fut extraordinaire, c'est que l'incident s'est produit dans notre stationnement et que j'avais planifié d'aller le lendemain, avec un ami, pour voir à l'achat d'une voiture. La vieille Cutlass semble avoir senti que l'aventure était terminée et le temps de mourir devait s'en suivre.

Il y a des moments dans notre vie quand nous avons l'idée que des changements s'imposent, mais nous ne sommes pas prêts à les entreprendre. Souvent nous sommes sages d'être prudent mais nous devons être prêts à faire les changements quand le bon

moment arrive. Gérer les changements n'est pas facile, mais nous savons dans notre for intérieur, que la vie est changement. Les années passent et nous ne sommes plus qui nous étions, il y a dix ans.

Une façon de se préparer pour le changement est d'avoir une attitude compréhensive de gratitude. Si nous pouvons vraiment admettre que tout est don, le changement devient plus facile. Avec notre confiance dans la présence de Dieu, nous voyons que la bonne santé est don tout comme les défis qui se présentent à nous. Avec Dieu nous saurons faire face à l'avenir.

Nous sommes dans la deuxième partie de cette décennie et il se peut que votre Conférence demande d'être renouvelée. Est-ce que vos procédures sont en accord avec la Règle? Êtes-vous convaincue que le recrutement de nouveaux membres est une tâche continue?

Pour revenir à mon problème d'automobile je dois dire que j'ai toujours été un fervent de GM, mais cette fois il me semblait bon de regarder le marché au complet et je suis maintenant en possession d'un Subaru de 2003. Les vieilles habitudes ne doivent pas être coulées dans le ciment.

Que le Seigneur bénisse votre travail et aussi vos projets de renouveau !

*Mgr Peter Schonenbach,
conseiller spirituel
Conseil national*



*Mgr Peter Schonenbach,
conseiller spirituel du Conseil national*

CITATIONS DE FRÉDÉRIC OZANAM

« Que la CHARITÉ
fasse ce que la JUSTICE
seule ne saurait faire »

- Frédéric OZANAM

« La seule règle à poser
pour les actions humaines,
la seule LOI qui doit
gouverner,
C'est la LOI de l'AMOUR

- OZANAM (à 18 ans)



Conseil en action

Le samedi 12 novembre 2005, le Conseil Particulier de la Société de Saint-Vincent de Paul de Peterborough a tenu un atelier de revitalisation spirituelle, destiné à devenir un événement annuel. Cet atelier avait pour thème : « Charité et justice, sur les traces de la mission sociale. »

Cette journée d'enrichissement spirituel et de camaraderie était offerte aux 270 membres en reconnaissance de leur contribution à la Société, dans le cadre de notre service aux pauvres. Cent trois Vincentiens membres ont été en mesure d'y participer, représentant neuf des dix Conférences rattachées au Conseil.

Le diacre Gerald McMurray a inauguré l'atelier à 09 h 15 avec une touchante réflexion spirituelle. Suite à cette réflexion, les pères Paul Massel et Stan Chu Ilo ainsi que Bob Hartlen ont présenté les ateliers suivants :

1. la doctrine sociale catholique;
2. la charité ou le service direct;
3. la justice sociale;
4. les pauvres parmi nous.

Les animateurs d'atelier se sont appliqués à nous aider à comprendre et explorer comment notre travail en tant que Vincentiens est relié à la doctrine sociale catholique. Après chaque présentation, nous avons eu du temps pour travailler en groupe et explorer, questionner, développer et présenter des réponses et des scénarios relatifs aux concepts sociaux catholiques tels qu'ils s'appliquent à notre Société.

Cette journée a été véritablement remplie de spiritualité, d'apprentissage et d'unité avec nos confrères et consœurs Vincentiens, et ce qui a contribué à en faire une

journée si spéciale est que les tables de travail ont réuni ensemble des Vincentiens provenant de différentes Conférences. Nous sommes sortis de l'atelier avec l'assurance de notre valeur en tant que Vincentiens et la détermination à prendre conscience de toutes les injustices, dans notre collectivité et à travers le monde, et être prêts à agir de toutes les façons possibles pour aider les causes ayant trait à l'injustice.

Le Conseil s'est vu offrir de la nourriture, des boissons et diverses denrées par plusieurs épiceries de la ville. Le dîner a été servi par la Catholic Women's League (ligue des femmes catholiques) de la Cathédrale de Saint-Pierre-aux-Liens. L'une des Conférences du Conseil nous a conduits dans une version chantée du bénédictine précédant les deux repas de la journée.

La journée d'atelier s'est terminée à 16 h 45. Nous nous sommes ensuite rendus de l'autre côté de la rue, à la Cathédrale, où le Très Révérend Évêque Nicholas De Angelis célébrait la messe de 17 h 00. Le chœur a chanté l'hymne de Saint-Vincent de Paul au moment où les membres pénétraient dans la Cathédrale en portant les bannières de leurs Conférences respectives.

Après la messe, nous sommes retournés à la salle Bishop Doyle pour souper et échanger ensemble.

Pour plus d'informations, incluant des versions téléchargeables des présentations et des photos des ateliers, veuillez visiter la page « Events » du site Web de notre Conseil à : www.svdppt-bo.ca

Respectueusement soumis par

Bob Hartlen et Mary O'Rourke.



Charity & Justice: Walking the Social Mission



Workshop Facilitators

LES CHRÉTIENS CANADIENS DOIVENT-ILS SE FAIRE DU SOUCI À PROPOS DU LOGEMENT?

En ce moment, 4 millions de Canadiens occupent un logement qu'ils ne peuvent se permettre de payer, dédiant à l'habitation plus de 30 % de leur revenu. Plus de 735 000 foyers déboursent plus de 50 % de leur revenu pour s'assurer d'avoir un toit. Toutes ces personnes se trouvent à très grand risque de se retrouver sans abri. Dans bien des cas, ils vivent dans un logement surpeuplé et pauvrement entretenu. Les listes d'attente pour les logements subventionnés sont déjà longues et elles augmentent d'année en année à travers tout le pays. Un nombre record de personnes sont des sans-abri ou sur le point de le devenir. Dans plusieurs villes, on constate que le groupe des sans-abri qui croît le plus rapidement est celui des familles monoparentales avec enfants.

Les efforts consentis à l'échelle fédérale, provinciale et communautaire ont permis l'établissement de maisons d'accueil supplémentaires, mais les personnes qui s'y trouvent demeurent quand même des sans-abri. (*Site Internet de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada.*)

Les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul sont bien placés pour savoir que la crise du logement chez les Canadiens à

faible revenu a de nombreux effets négatifs sur leur santé de même que sur la capacité des enfants à bien réussir à l'école, par exemple.

Le retrait du gouvernement fédéral des subventions au logement social après 1992 a causé d'importants dommages. Un nouvel espoir est apparu en 2001 grâce à l'Entente cadre sur le logement à prix abordable, mais un véritable progrès dans la construction de nouveaux logements se fait encore attendre. Québec est la seule province qui ait atteint ses objectifs et maintenu un programme de logement provincial. (*Réseau national sur le logement et l'itinérance, Septembre 2005, National Report Card Grades Federal Housing Effort as Failure.*)

Des amendements apportés au budget de 2005 enjoignent le gouvernement minoritaire à autoriser des sommes additionnelles de 1,6 milliards \$ au profit du logement social et de 100 millions \$ pour promouvoir l'efficacité énergétique dans les foyers à faible revenu. « Cependant, on craint que les négociations bilatérales sur le logement s'éternisent et que l'argent ne se transformera pas de sitôt en briques et mortier. »

(*Campagne 2000, Rapport 2005 sur la pauvreté des enfants au Canada.*)

Face à une telle situation, les

Vincentiens devraient poser les questions suivantes à leurs représentants nouvellement élus:

1. Est-ce que votre parti s'engage à ce que 25 000 nouveaux logements sociaux soient construits chaque année, pendant les cinq prochaines années?

2. Qu'est-ce que votre parti prévoit faire pour dénouer l'impasse qui paralyse les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux en ce qui a trait à leurs engagements en matière de logement abordable?

3. Dans les provinces et les territoires qui ne veulent pas ou ne peuvent pas construire de logements abordables, votre parti est-il prêt à procéder unilatéralement pour rencontrer les besoins urgents en matière de logement social partout au Canada?

4. Que prévoit faire votre parti pour mettre fin à la crise du logement au sein de groupes spécifiques comme les peuples autochtones, les familles monoparentales dirigées par une femme et les nouveaux arrivants en sol canadien?

Michael Burke,
président institué

International - Nouvelles venant d'Asie

BULLETIN D'INFORMATION DU CGI SUR LA CATASTROPHE ASIATIQUE

Afin d'informer au mieux les Vincentiens sur ses actions suite au « Tsunami » de fin décembre 2004, le Conseil Général International (CGI) a décidé de publier, périodiquement, ce petit bulletin. Il tentera de reprendre l'essentiel des informations parvenant au CGI : situation sur place, besoins exprimés, actions entreprises par les Vincentiens, par le CGI.

Toutes vos informations peuvent intéresser vos Confrères et Consoeurs Vincentiens !

Vous pouvez nous les faire parvenir sur :
svp.tsunami@ozanet.org

1 an après la tragédie du Tsunami en Asie, il est temps de faire un nouveau point sur les actions de la Société. L'Assemblée Générale qui a eu lieu le mois dernier à Salamanque a été l'occasion de le faire ; ce numéro d'Asi@news vous rappelle ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui, à niveau international et dans les pays affectés, et vous donne des détails sur les nouveaux projets d'aide

INDONÉSIE

Le travail de la Société en Indonésie se fait essentiellement sur l'île de Nias, frappée par un
Printemps 2006 - p.10

treblement de terre 3 mois après le tsunami.

La première phase de leur projet d'aide d'urgence a mené le Conseil national a dépensé 12.800 euros ; ce projet comprenait la fourniture d'eau et de nourriture (8.110 euros) ainsi que des médicaments (1.050 euros) et des vêtements (1.130 euros).

Fournir un abri temporaire aux victimes était l'un des soucis de la Société, qui a acheté des tentes (380 euros). Enfin, les coûts de transport sont inclus dans le budget à hauteur de 2.130 euros.

Cette première phase étant terminée, le Conseil National souhaite se concentrer, d'une part sur l'assistance médicale aux victimes, et d'autre part sur des questions d'éducation.

La partie médicale du projet consiste en des soins médicaux pour 20 personnes sur une période de 6 mois, pour un coût total de 15.550 euros.



Le Président national et la Structure Internationale visitant une école temporaire

Aux vues de l'excellent travail mené en Indonésie, le CGI a décidé de financer l'intégralité du projet, envoyant 124.000 euros au Conseil National. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce projet.

INDE



MM. Michael Thio et Joseph Pandian (président national) avec de nouveaux bateaux

Tel que nous vous l'avons annoncé dans de précédents numéros d'Asi@news, la Phase 1 du projet indien comprend 3 domaines :

L'aide d'urgence a bien sûr été la première action prise dès les premiers jours : 16.860 euros ont été dépensés en nourriture, eau, ustensiles, vêtements, médicaments, etc.

Permettre aux victimes de retourner au travail était également une activité fondamentale: la Société indienne a dépensé 120.830 euros en réparation et achat de bateaux, de filets, etc., ainsi que 27.210 euros en achat de bétail, de machines à coudre, d'ordinateurs, etc.

International - Nouvelles venant d'Asie

Enfin, la rénovation de maisons détruites apparaît comme l'action la plus "visible": la SSVP en Inde a réparé et restauré quelques 800 maisons (144.630 Euros).

Ce projet a de très bon résultats, et le Conseil International en reçoit une comptabilité précise de la part du Conseil National de l'Inde.



Maison rénovée en Inde

Le Conseil Général attend que l'Inde fournisse quelques détails sur ses projets additionnels avant de prendre toute décision.

SRI LANKA

Une partie des projets au Sri Lanka a été consacrée à des étudiants dans les Conseils Diocésains de Trincomalle, Batticaloa, Kalmunai, et Jaffna (3,840 euros), mais la partie la plus importante était la reconstruction de maisons.



Maisons construites "avant et après" l'intervention de la SSVP
Dans la seconde phase du projet,

la SSVP Sri Lankaise poursuivra ses efforts sur la reconstruction : elle prévoit de construire 50 maisons supplémentaires, pour un budget de 96.150 euros.

Des microprojets de développement local sont également prévus, avec la fourniture de charrettes, d'outils de charpenterie et de maçonnerie, d'abris commerciaux, pour un budget de 13.800 euros

Le budget total de cette seconde phase s'élève donc à près de 110.00 euros. Dans l'attente de quelques précisions, le Conseil Général va remettre une première tranche de 55.000 euros au Sri Lanka.

THAILANDE

La Phase 1 du projet d'aide en Thaïlande est similaire à celle de l'Inde; son budget est de 65.900 euros.

Elle a d'abord consisté en une action d'aide d'urgence, avec la fourniture de nourriture, d'eau, d'ustensiles divers, et de biens pour les ménages. 25,533 euros ont été dépensés dans ce domaine, permettant d'aider de nombreuses familles affectées.

Comme ce fut le cas dans tous les pays touchés, les réparations de maisons a été un soucis important pour la Société ; en Thaïlande, cela a représenté un budget de

11.870 euros.



Une nouvelle maison pour une famille Thaïe



Une famille de pêcheurs et son nouveau bateau

23.210 euros ont également été dépensés en bateaux et filets de pêche, permettant aux familles de pêcheurs affectées de retourner à une vie "normale" dans les meilleurs délais.

Avec la disparition de parents, et la destruction massive, de nombreux enfants avaient besoin d'aide pour retourner à l'école : cela a été fait pour un budget de 5.287 euros.

Après une action efficace sur cette première phase, le Conseil National de Thaïlande est prêt à démarrer la seconde phase de son projet: elle consiste principalement à continuer à fournir des

International - Nouvelles venant d'Asie

bateaux et des outils aux pêcheurs et aux travailleurs et à aider des enfants dans le domaine de l'éducation.



*Un groupe de Musulmans
aidés par la SSVP*

Le Conseil International a attribué 91.400 euros à la Thaïlande pour cette phase. Les 30.000 euros restant sont relatifs aux 10 maisons qui doivent être construites ; le CGI souhaite plus de

détails quant à ce projet et, dès réception de l'information, il reconsidérera le montant à envoyer.

Continuons à les aider !

Bien que les besoins soient très élevés, chaque contribution, si modeste soit-elle, a la même valeur symbolique: celle d'un signe de fraternité et de solidarité; une petite somme versée par un pays représente un grand effort qui sera apprécié à sa juste valeur.

Vous pouvez faire parvenir vos dons au Conseil National du Canada en spécifiant Dons pour Catastrophe Asie.

Merci !



CITATIONS DE SAINT VINCENT DE PAUL

« La vraie charité
ouvre les bras
et ferme les yeux »

- Saint Vincent de Paul

« J'ai peine de votre peine »

- Saint Vincent de Paul

Abonnement

COUPON D'ABONNEMENT 2006

Veillez nous faire parvenir ce coupon ainsi qu'un chèque au montant de 15\$ à l'adresse suivante :
1247, place Kilborn, Ottawa, ON K1H 6K9

NOM DE VOTRE CONFÉRENCE OU CONSEIL : _____

NOM DU/DE LA PRÉSIDENT(E) : _____

NOM DE L'ABONNÉ(E) : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

PROVINCE : _____ CODE POSTAL : _____

**Vincenpaul-Canada
Edition 2006
Abonnement - 15\$**

ÉLECTIONS AU CONSEIL NATIONAL DU CANADA

Notre président national, Michael Burke, terminera son mandat en juin 2007, lors de l'assemblée générale annuelle, à Kelowna, C.-B. Il est déjà temps de prévoir son remplacement. Puisque les candidats et les candidates à la présidence nationale seront invités à faire un discours à St-John's, Terre-Neuve, lors de l'assemblée générale annuelle en juin 2006, la période de nomination se terminera le 10 juin 2006.

Pour la seule fin de l'élection d'un président national, les membres de droit sont les présidents et présidentes des Conférences agrégées, les présidents et présidentes des Conseils institués, de même que les vice-présidents et vice-présidentes du Conseil national du Canada.

Chacun des présidents et des présidentes de Conférences agrégées et de Conseils institués recevra de la présidente d'élection une enveloppe dans laquelle ils trouveront : la lettre d'appel, le formulaire de mise en candidature ainsi que la lettre d'acceptation.

Le formulaire de mise en candidature doit être signé par deux membres de droit et envoyé à la présidente d'élection. Le candidat ou la candidate qui accepte cette mise en candidature doit envoyer à la présidente d'élection sa lettre d'acceptation, son curriculum vitae et un texte spécifiant les raisons pour lesquelles il ou elle se présente à l'élection, de même que les objectifs qu'il ou elle poursuivra s'il ou elle est élu. La lettre doit être endossée par la signature de cinq membres de droit de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Le tout doit être reçu par la présidente d'élection au plus tard le 10 juin 2006.

Si au mois de mars vous n'avez toujours pas reçu ces documents, veuillez communiquer avec le bureau du Conseil national, au 1247, Place Kilborn, Ottawa (Ontario) K1H 6K9.

Téléphone : (613) 738-1118

télécopieur : (613) 738-4789

courriel : ncc-cnc.ssvp@bellnet.ca

Rappelez-vous que ces documents seront transmis uniquement aux présidents et présidentes de Conférences agrégées et de Conseils institués.

Fraternellement vôtre,

Ellen Schryburt, présidente
Comité d'élection du Conseil national

Mission évangélisatrice

Bientôt 175 ans que les membres de la Société accueillent et servent les personnes marginalisées et les oubliés de ce monde. Nous sommes des missionnaires qui reconnaissent le Christ souffrant dans toute personne que nous consolons et aidons. En retour, ces gens nous considèrent les travailleurs sociaux de Jésus. Nous le sommes par le nom que nous portons, notre engagement bénévole et la spiritualité vincentienne que nous portons jusqu'à eux. L'ensemble de notre œuvre annonce le message fondamental de la Nativité : Jésus est venu parmi nous pour les petits de ce monde.

Nous sommes missionnaires dans

notre milieu en nourrissant et en habillant le corps, et en convertissant l'âme de ceux que nous servons. Nous ne prêchons pas, nous n'annonçons pas l'Évangile comme tel, nous n'avons pas de titres ni pouvoir; c'est par nos actions pleines de sollicitude que nous changeons les cœurs et montrons le Christ. Quiconque s'approche d'un Vincentien est touché dans son être tout entier. Nous sommes, souvent, le premier secours et le dernier recours et nous demeurons avec le souffrant quand tous les autres sont repartis, car nous sommes avec eux. C'est notre mission que nous réalisons avec amour, respect, justice et joie, par le Christ Jésus.

Voilà l'héritage de la Société, lequel se continue aujourd'hui, rejoignant ici et ailleurs dans le monde des personnes de toutes conditions, cultures et religions. Les Vincentiens sont des messagers, une Bonne Nouvelle, pour les pauvres de ce monde. Alors qu'on entend souvent parler du christianisme comme une chose du passé, les Vincentiens brisent cette image et, par l'exemple et le service, aident à donner un sens à la vie des gens qu'ils servent.

Clermont Fortin, 1er VP

AGA 2006 - Programme

Mercredi 21 juin	9h- 21h 17h - 18h	Inscription Souper
Jeudi 22 juin	7h 7h45 - 8h45 9h - 12h 9h - 10h 10h- 10h30 11h- 12h 12h - 13h 12h - 13h 13h - 14h30 13h - 15h 13h - 16h 16h - 17h 19h - 22h	Messe et chapelet Déjeuner Ateliers Conseil d'administration National Pause-café Réunions Comités Nationaux Jumelage, Plan stratégique, Jeune, Spiritualité, Aide d'urgence, Diner des Conseillers spirituels Diner Réunions Régionaux/Provinciaux Rencontre avec le Président national, sur rendez-vous Ateliers Souper Vin et fromage
Vendredi 23 juin	7h 7h45 - 8h45 9h - 9h30 9h30 - 10h15 10h15 - 10h30 10h30 - 11h15 11h15 - 12h 12h00 - 13h 13h - 14h 14h30 18h30 - 22h30	Messe et chapelet Déjeuner Ouverture officielle Discours de l'orateur Pause-café Développement du thème Présentation sur le filtrage Diner Présentation de la Règle nationale Départ des autobus pour Our Lady of Lourdes Grotto Soirée Newfoundland
Samedi 24 juin	7h 7h45 - 8h45 9h - 10h30 10h30 - 10h45 10h45 - 12h 12h - 13h 13h - 14h 14h - 14h30 14h30 - 14h45 14h45 - 15h15 16h15 17h 18h30 19h	Messe et chapelet Déjeuner Réunion statutaire du National Pause-café Ratification de la nouvelle Règle nationale Diner Rapports Régionaux/Provinciaux Présentation des candidat(e)s au poste de Président national Présentation par le comité AGA 2007 – Kelowna BC Commentaires de clôture par le Président national Départ des autobus pour la Basilique Messe à la Basilique Réception Banquet de clôture et dance

AGA 2006 - Invitation

Assemblée générale annuelle 2006

Du 21 au 25 juin 2006 St. John's, Terre-Neuve et Labrador

« Sur cette pierre... » (Matthieu 16:18)

Nous sommes en pleine effervescence, car très-très-très affairés à tout préparer pour vous recevoir du 21 au 25 juin prochain. Nous avons pour objectif de faire goûter à 300 personnes la pleine saveur terre-neuvienne et labradorienne, tout en leur donnant l'occasion de grandir en spiritualité et en savoir.

Vous aurez accès à de plus amples informations en visitant le site Web de la SSVP nationale au www.ssvp.ca <<http://www.ssvp.ca>>

JOIGNEZ-VOUS À NOUS « SUR CETTE PIERRE » EN JUIN 2006.

AGA 2006 - Liste des ateliers proposés

Jeudi 22 juin 2006

Présenté par

Sujet

Fr. Joe Quinn (anglais)	Le baptême à la base de notre foi chrétienne et de notre action vincentienne
Fr. George Leach SJ (anglais)	Sera annoncé plus tard
Linda Maher (anglais)	Recruter les jeunes dans notre Société
Fr. McKenna (français)	Servir les aînés
Elysme Leslie (Haiti français)	La Société en Haiti

Jeudi 22 juin 2006

Présenté par

Sujet

Sr. Dorothy Corrigan (anglais)	SSVP et levées de fonds
Rick Singleton (anglais)	Apporter réconfort aux malades
Fr. Joe Quinn (anglais)	Le baptême à la base de notre foi chrétienne et de notre action vincentienne
Fr. George Leach SJ (anglais)	Sera annoncé plus tard (reprise)
Fr. McKenna (anglais)	Servir les aînés (reprise - anglais)